



(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 24959 A1** (51) Cl. internationale : **A61G 7/00; A47C 17/00**
- (43) Date de publication : **01.04.2000**

-
- (21) N° Dépôt : **25734**
- (22) Date de Dépôt : **17.08.1999**
- (71) Demandeur(s) : **EL ATI MERYEM, 49, CITE ENNAJAH BLOC "A" SIDI MAAROUF OULED HADDOU CASABLANCA (MA)**
- (72) Inventeur(s) : **EL ATI MERYEM ; EL ATI KHADIJA**
- (74) Mandataire : **EL ATI MERYEM**

(54) Titre : **UN LIT MOBIL ELECTRIQUEMENT AU SERVICE D'HANDICAPE**

(57) Abrégé : LA PRÉSENTE INVENTION A POUR OBJET " UN LIT MOBIL ELECTRIQUEMENT AU SERVICE D'HANDICAPÉ " À USAGE À LA CHAMBRE À COUCHER DE L'HANDICAPÉ. CETTE INVENTION PERMET À L' ANDICAPÉ DE S'LLONGER FACILEMENT SUR SON LIT SANS UCCUNE DIFFICULTÉ. CETTE APPAREIL EST MENÉE D'UN SYSTÈME AUTOMATIQUE DÈS QUE L'HANDICAPE TOUCHE PAR L'ARRIÈRE DE SA CHAISE MOBILE DEUX INTERRUPTEURS QUI EXCITE UN MOTEUR ÉLECTRIQUE. CE DERNIER FAIT APPEL AUX DEUX VERRAINS ÉLECTRIQUES QUI PREND L'HANDICAPÉ SOUS LES BRAS ET AUTOMATIQUEMENT LE PETIT MOTEUR POUSSE LA CHAISE MOBILE EN AVANT DE L'HANDICAPÉ À L'AIDE D'UN PETIT VERRAIN QUI TIENTLE CENTRE DE L'AXE ENTRE LES DEUX ROUES DE LA CHAISE MOBILE ET L'HANDICAPE GLISSE DOUCEMENT SUR SON LIT PAR L'INTERMÉDIAIRE DES DEUX VERRAINS QUI SE TIENT ET QUI SE DÉPLACE À L'AIDE D'UN MOTEUR ÉLECTRIQUE ; ET DÈS QUE L'HANDICAPE ARRIVE À SON OREILLET LE SYSTÈME S'ARRÊTA DÈS QUE LES POULIES TOUCHENTB UN FIN DE COURSE À TROIS VOIES.

UN LIT MOBIL ELECTRIQUEMENT AU SERVICE D'HANDICAPE

BT 24959

La présente invention a pour objet "UN LIT MOBIL ELECTRIQUEMENT AU SERVICE D'HANDICAPE" à usage à la chambre à coucher de l'handicapé. Cette invention permet à l'handicapé de s'allonger facilement sur son lit sans aucune difficulté. Cette appareil est menée d'un système automatique dès que l'handicape touche par l'arrière de sa chaise mobile deux interrupteurs qui excite un moteur électrique, ce dernier fait appel aux deux verrains électriques qui prend l'handicapé sous les bras et automatiquement le petit moteur pousse la chaise mobile en avant de l'handicapé à l'aide d'un petit verrain qui tient le centre de l'axe entre les deux roues de la chaise mobile et l'handicape glisse doucement sur son lit par l'intermédiaire des deux verrains qui le tient et qui se déplace à l'aide d'un moteur électrique; et dès que l'handicape arrive à son oreillet le système s'arrête dès que les poulies touchent un fin de course à trois voies.

Parmi les avantages de cette invention on trouve la simplicité et l'efficacité qui sont les atouts de la présente invention ce qui permettra à l'handicapé d'avoir une nouvelle technique de se mettre sur son lit sans aucun dérangement des autres; d'après les études effectuées au niveau des puissances des moteurs qui transportent l'handicape et aussi les poulies qui roulent dans les coulisses nous avons conclu que la puissance peut atteindre 100 Kg maximum.

1

25734
17.8.88
G. J. J.

BT 24959
1 - AVR 2000

Selon une caractéristique conforme à la présente invention il est conçu pour permettre de s'arrêter chaque fois que l'handicape veut dormir et refonctionne dès qu'il touche un bouton de mise en marche du système dans le but que le lit fait un demi cercle autour d'un axe fixé au centre du lit.

Selon un deuxième caractéristique le système de l'invention est capable de résister aux obstacles qui peuvent gêner le déplacement des verrains et aussi le demi cerle du lit.

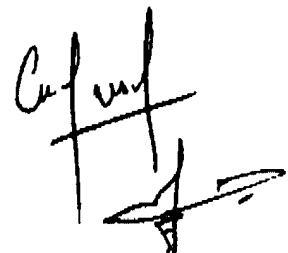
Selon une autre caractéristique, le système de la présente invention comprend 6 unités :

- a- Un lit pour handicapé.**
- b- Deux verrains de la même forme.**
- c- Un petit verrain.**
- d- 3 types de moteurs secteur 220v 50Hz de puissance différente.**
- e- Fin de course à 3 voies.**
- f- Un dispositif spécial pour le contrôle du bon fonctionnement du système.**

Dont le fonctionnement est le suivant :

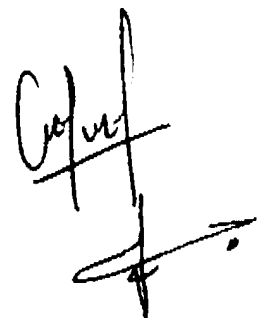
Le lit soit réalisé par un technicien qualifié qui respecte les caractéristiques et les dimensions données par le constructeur de l'invention.

Les deux verrains de forme différentes permettent à l'handicapé de se glisser facilement en arrière vers son oreillet.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. F. ...', located in the bottom right corner of the page.

Le petit verrain pousse la chaise mobile de l'handicapé en avant dans le but de faciliter les déplacements de l'handicapé.

Grâce à un moteur puissant les deux verrains se déplacent en arrière avec une lente vitesse et dès que l'handicape arrive à son oreillet le système s'arrête en touchant un fin de course à 3 voies qui coupe le courant du moteur et qui excite en même temps un autre moteur pour faire allonger l'handicape sur son oreillet et avec soin et quand la personne handicapé veut quitter son lit, il n'a que toucher un bouton pour faire passer le courant vers le moteur de rotation d'un demi cercle de son lit et les deux verrains glissent de nouveau automatiquement sous les bras et mettent l'handicape sur sa chaise mobile et dès que ce dernier quitte la pièce le dispositif spécial met le système dans son état normal après quelques minutes.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. J. J.', located in the bottom right corner of the page.

REVENDICATIONS

1- Un lit mobil electriquement au service d'handicape à usage dans la chambre à coucher.

2- Un lit mobil electriquement au service d'handicape caractérisé par le fait de faire glisser l'handicape en arriere.

3- Un lit mobil electriquement au service d'handicape selon la revendication 1 - 2 caractérisé par le fait que le système est constitué de 6 unités a, b, c, d, e et f.

4- Un lit mobil electriquement au service d'handicape selon la revendication 1 - 3 caractérisé par le fait que le petit verrain "c" pousse la chaise mobile en avant.

5- Un lit mobil electriquement au service d'handicape selon la revendication 1 - 4 caractérisé par le fait que la fin de course s'arrêta le système.

6- Un lit mobil electriquement au service d'handicape selon revendications 1 - 5 caractérisé par le fait que le lit fait un demi cercle grâce à un moteur electrique "d" fixé au centre du lit.

7- Un lit mobil electriquement au service d'handicape selon revendications 1 - 6 caractérisé par le fait que le dispositif spécial contrôle le bon fonctionnement qui le stabilise dans l'état normal dès que la personne handicapé quitte la pièce.

